



Contre le choc des savoirs, la mobilisation continue dans la Loire !

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation nationale se mobilisent contre le « choc des savoirs ».

Grèves les 1^{er}, 6 Février et 2 avril, actions locales (établissements scolaires de Charlieu, collèges Gambetta, Honoré d'Urfé et Jules Vallès à Saint-Étienne...), réunions publiques avec les parents d'élèves (notamment le 8 avril à Saint-Étienne). Nos organisations continuent, avec force et unité, le combat contre l'ensemble du projet d'école du tri social dont le « choc des savoirs » est le dernier avatar. La fébrilité du gouvernement renommant à la hâte les « groupes de niveaux » en « groupes de besoins », même si cela ne change rien au projet, montre qu'il est possible de faire bouger les lignes avec une mobilisation dans la durée. Les mesures « Choc des savoirs » dessinent les contours d'un projet d'École conservateur et passiste néfaste pour l'École publique, les élèves et les personnels. Une école du tri social dans laquelle les élèves les plus fragiles socialement seraient évincés, le plus tôt possible, à chaque étape de leur scolarité. Nos organisations combattent les fondements de cette politique au détriment des élèves socialement défavorisés.

Nous nous opposons à ce plan qui :

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, ce qui va inévitablement accentuer les inégalités scolaires ;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP pour les élèves admis en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves ;
- désorganise les collèges par la réorientation de l'utilisation de la marge, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options ;
- va dégrader considérablement les conditions de travail par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés ;
- dépossède les enseignant·es de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.
- va altérer la confiance en soi ou l'estime soi, augmenter le mal-être de certains élèves alors même que de nombreuses études alertent déjà sur la souffrance des élèves pour de multiples raisons (harcèlement etc..)

Pour toutes ces raisons, nous appelons à poursuivre et à amplifier la mobilisation et ce dès le lundi 29 avril !

L'intersyndicale unitaire de la Loire :

- apporte son soutien à toutes les mobilisations et toutes les modalités de luttes dans les établissements en commençant par la journée **collège mort du jeudi 2 mai** à l'initiative des personnels et parents d'élèves de plusieurs collèges de notre département et en appelant au **rassemblement à 11h30 Place de l'Hôtel de Ville à Saint-Étienne**.
- met à disposition des équipes ses outils syndicaux et intersyndicaux pour informer et agir à tous les niveaux.
- continuera d'informer largement la profession sur l'ensemble des mobilisations d'établissement et appellera à les soutenir.
- continuera d'informer les parents d'élèves et l'opinion publique sur la réforme choc des savoirs.
- sollicitera des rencontres avec l'ensemble des députés de la Loire afin de leur affirmer l'opposition de la profession à la réforme « Choc des savoirs ».

L'intersyndicale est consciente que la lutte qui s'engage sera longue, elle appelle à continuer la mobilisation sous toutes les formes décidées par les collègues y compris la grève et sa reconduction.